



# La gazette des capellorémyens

www.lachapellesaintremy.fr

Juillet - Août 2019

## **Fermetures mairie et agence postale :**

Samedi 13 juillet, samedi 20 juillet et samedi 27 juillet.

Samedi 3 août et samedi 24 août.

**Panneau d'affichage :** Un panneau d'affichage a été installé depuis quelques jours, il est situé à côté de la mairie. Ce panneau permettra de communiquer plus facilement avec vous tous et avec plus de réactivité. Les associations peuvent se rapprocher de la mairie pour y faire apparaître leurs messages.

**Agents municipaux :** Déborah Le Chevalier a quitté nos effectifs depuis le 28 juin. Merci à elle pour son investissement au sein de l'équipe technique.

## **Le mot du maire :**

Les vacances arrivent enfin, elles sont bien méritées pour tous les bénévoles qui ont œuvré depuis le printemps. Merci à vous tous car sans vous notre village ne pourrait pas être aussi chaleureux. Bric à brac, troc plantes-livres, concours de belote, animations pour Pâques, fête des voisins, repas des associations, marche gourmande, course cycliste, tournoi de foot, fête de la musique, fête communale et pour finir kermesse de l'école...

Je tiens à m'excuser de ne pas pouvoir être toujours présent à toutes ces manifestations qui me sont chères. Merci également à mon équipe municipale de me remplacer.

Le 12 mai, lors de la randonnée gourmande des jeunes agriculteurs plus de 500 personnes ont visité une majorité des exploitations de notre commune.

Cette année, pour la fête communale, l'harmonie de Dollon n'a pu répondre présente comme elle le faisait depuis quelques années pour cause de fête de la musique. J'en suis désolé, nous avons cherché en vain une solution de remplacement. Malgré cet aléa un nombre important d'enfants, d'ados et de parents ont participé à la retraite aux flambeaux. La société Pyro Concept nous a encore enchanté par son feu d'artifice.

Merci encore à vous tous bénévoles pour le temps que vous accordez, selon vos disponibilités, pour ces moments de joie et de bonheur que l'on peut vivre ensemble dans un monde aussi compliqué... Bonnes vacances, bien méritées, à vous tous et rendez-vous en septembre pour les festivités de fin d'année.

Dominique EDON, maire.

## Congés d'été :

Coiffure attitude : Le salon sera fermé du 6 au 26 août. Réouverture le mardi 27 août.

Epicerie bar : L'épicerie et le bar seront fermés du 20 au 26 juillet. Du 27 juillet au 4 août inclus l'épicerie et le bar seront ouverts le matin de 8h30 à 12h30.

Boulangerie : Fermée du samedi 3 août à partir de 12h30, réouverture le mercredi 28 août.

Point lecture : Le point lecture sera fermé du samedi 13 juillet (inclus) au 17 août (inclus).

**Collecte des déchets ménagers** : Le lundi 22 juillet, le lundi 5 août, le lundi 19 août et le lundi 2 septembre.

## Nouvelles entreprises sur notre commune :



Montarou Kieran

Grimpeur Élagueur  
Entretien et création paysagère  
Pose de vos clôtures  
Terrasse pavage et dallage  
cours et allée

06 51 96 41 66

m.kieranmontarou@gmail.com

Siret 842379133

**INFINIMENT ZEN**



Sandra Bluteau Énergéticienne

Séance individuelle Access Bars®  
EFT (Technique de Libération Emotionnelle)  
Massage Amma assis antistress



Sur RDV - 06 73 41 48 38

Au cabinet ou à domicile

Mail : contact.infiniment.zen@gmail.com

Web : infiniment-zen.fr

David Masserot  
Community Manager  
Votre présence sur le Web  
contact@davidmasserot.fr  
www.davidmasserot.fr

**Lutte contre le frelon asiatique et les guêpes** : Allo guêpes 72 est spécialisée dans la destruction des nids.

**ALLO  
GUÊPES 72**  
www.alloguepes72.com  
Tél : 06.26.78.27.25  
E-mail : alloguepes72@gmail.com  
LEVEQUE Stéphane TUFFE

**ALLO  
GUÊPES 72**  
06 26 78 27 25  
www.alloguepes72.com

**Echangeur autoroutier de l'Huisne Sarthoise** : La première pierre de l'échangeur autoroutier a été posée mardi 9 juillet.



14,1 millions d'euros, 18 mois de travaux, c'est parti pour la construction de l'échangeur de l'Huisne sarthoise qui rapprochera les utilisateurs de l'autoroute A11 de la Sarthe.

« C'est un investissement qui contribue à l'attractivité économique de notre territoire et à la qualité de vie de tous les bassins de vie qu'il dessert », a expliqué Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental de la Sarthe lors du lancement des travaux, en présence de Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire, Marc Bouron, directeur général adjoint de Vinci autoroutes et de nombreux conseillers départementaux et élus locaux.

Toutes les informations sur le projet sur <https://a11-huinesarthoise.vinci-autoroutes.com/fr>

**TIS devient Aléop** : La ligne de car 19 devient la ligne 219. Des fiches horaires sont disponibles en mairie et sur <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

**Baignade interdite dans la Mandrelle** :

Un arrêté municipal a été pris le 1er juillet par monsieur le maire. L'arrêté 201953 interdit la baignade dans le ruisseau sur tout le territoire de la commune. En effet ce ruisseau n'est pas aménagé à cet effet, son utilisation à cette fin est de nature à porter atteinte à la sécurité et à la santé des personnes.

**Canicule** : Lors des épisodes de très forte chaleur, pensez à bien vous hydrater, à ne pas vous exposer directement au soleil. Pensez à aérer votre habitation la nuit et le matin puis à fermer en journée pour conserver la fraîcheur. Pensez également à prendre des nouvelles des personnes vulnérables dans votre entourage.

Logo of the Pays de la Loire Region and the Department of Sarthe.

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

**LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS**

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Logos of the Police Nationale, the Gendarmerie Nationale, and the Pays de la Loire Region.

## TIPI : Service de télépaiement du service public.

Vous pouvez régler vos factures de cantine, accueil périscolaire, location de salle des fêtes sur la plateforme TIPI en toute sécurité <https://www.tipi.budget.gouv.fr/>

Il vous suffit d'indiquer l'identifiant de la collectivité ainsi que la référence du titre pour effectuer votre paiement, ces informations apparaissent sur votre facture.

 FINANCES PUBLIQUES

### **TIPI** Titres Payables par Internet



*Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures*

**Un moyen de paiement sûr, facile et rapide**

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

**Le mode d'emploi est simple**

Il suffit de vous munir de votre « Avis de Sommes à Payer » que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.

- 1 > Connectez vous à l'adresse Internet indiquée
- 2 > Saisissez les renseignements demandés
- 3 > Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- 4 > Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire
- 5 > Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

**Votre facture est réglée !**



## L'agenda des capellorémeyens :

**05 août** : Concours de boules retraités, amicale des boulistes

**10 août** : Messe à 18h30

**02 septembre** : Réunion publique axa à 17h30 à la salle des fêtes

**08 septembre** : Bric à brac du comité des fêtes

**15 septembre** : Concours de boules, amicale des boulistes



Réunion publique sur l'offre communale  
le **Lundi 2 septembre 2019 à 17H30**  
**À la salle des fêtes de La Chapelle St rémy**

Nom du conseiller Jean Luc Vidis  
Tel: 06-62-42-18-93  
Mail: jeanluc.vidis.am@axa.fr

réinventons notre métier 